



Extrait du registre des délibérations

Conseil communautaire du 25 octobre 2018

n° 184-18 C

Objet : RD - Approbation des décisions modificatives

- date de convocation le 19 octobre 2018
- nombre de conseillers en exercice : 82

L'an deux mille dix-huit, le jeudi vingt-cinq octobre à dix-neuf heures, les membres du Conseil communautaire de Grand Chambéry, légalement convoqués, se sont réunis à Saint-Baldoph, centre socioculturel du Pré Martin, sous la présidence de Xavier Dullin, président de Grand Chambéry.

- étaient présents : 61

Aillon-le-Jeune	Emmanuelle Andrevon
Aillon-le-Vieux	
Arith	Pierre Gerard
Barberaz	David Dubonnet - Yvette Fetaz
Barby	Catherine Chappuis
Bassens	Alain Thieffenat
Bellecombe-en-Bauges	Jean-Luc Berthalay
Challes-les-Eaux	Julien Donzel - Daniel Grosjean
Chambéry	Philippe Bard - Josiane Beaud - Driss Bourida - Françoise Bovier-Lapierre - Jean-Benoît Cerino - Aloïs Chassot - Michel Dantin - Jean-Claude Davoine - Christine Dioux - Xavier Dullin - Henri Dupassieux - Mustapha Hamadi - Muriel Jeandet - Delphine Julien - Sylvie Koska - Bernadette Laclais - Claudette Levrot-Virot - Françoise Marchand - Dominique Mornand - Christian Papegay - Pierre Perez - Patrick Roulet - Isabelle Rousseau - Walter Sartori - Alexandra Turnar
Cognin	Jean-Pierre Beguin - Florence Vallin-Balas
Curienne	
Doucy-en-Bauges	
Ecole	Annick Bonniez
Jacob-Bellecombette	Brigitte Bochaton - Bruno Stellan
Jarsy	
La Compôte	Jean-Pierre Fressoz
La Motte-en-Bauges	
La Motte-Servolex	Luc Berthoud - Christiane Boisselon - Denis Callewaert - Pascal Mithieux - Anne Routin - Sylvie Vuillermet
La Ravoire	Frédéric Bret - Jean-Michel Picot - Françoise Van Wetter
La Thuile	
Le Châtelard	Pierre Hemar
Le Noyer	
Les Déserts	Michel André
Lescheraines	
Montagnole	Jean-Maurice Venturini
Puygros	
Saint-Alban-Laysse	Michel Dyen
Saint-Baldoph	Christophe Richel
Saint-Cassin	
Sainte-Reine	
Saint-François de Sales	Maryse Fabre
Saint-Jean-d'Arvey	Bernard Januel
Saint-Jeoire-Prieuré	Jean-Marc Léoutre
Saint-Sulpice	Louis Caille
Sonnaz	Daniel Rochaix
Thoiry	
Vérel-Pragondran	Jean-Pierre Coendoz
Vimines	Lionel Mithieux

- conseillers excusés ayant donné pouvoir : 11

de Marc Chauvin à Daniel Rochaix - de Nathalie Colin-Cocchi à Christine Dioux - de Philippe Dubonnet à Louis Caille - de Pierre Duperier à Annick Bonniez - de Marie-José Dussauge à Isabelle Rousseau - de Christian Gogny à Michel Dyen - de Anne Manipoud à Alain Thieffenat - de Marie Perrier à Jean-Pierre Fressoz - de Benoît Perrotton à Sylvie Koska - de Jean-Pierre Ruffier à Claudette Levrot-Virot - de Dominique Saint-Pierre à Muriel Jeandet

- conseillers excusés : 10

Céline Barniaudy - François Blanc - Stéphane Bochet - Suzanne Boucher - Albert Darvey - Jérôme Esquevin - Philippe Gamen - Luc Meunier - Dominique Pommat - Damien Regairaz

GRAND CHAMBERY

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex
04 79 96 86 65 - grandchambery.fr - @GrandChambery - cmag-agglo.fr

Conseil communautaire du 25 octobre 2018

délibération n° 184-18 C

objet **RD - Approbation des décisions modificatives**

Jean-Marc Léoutre, vice-président chargé des finances, des transferts de charges, de l'organisation des services et du droit des sols, rappelle que le budget primitif 2018 a été voté par le Conseil communautaire le 22 mars 2018.

Le budget supplémentaire a quant à lui été voté le 14 juin 2018.

La présente décision modificative permet d'opérer quelques ajustements de chapitres budgétaires et de régulariser quelques inscriptions sur les crédits de fonctionnement et les opérations d'investissement.

BUDGET GÉNÉRAL

Section de fonctionnement

DEPENSES			RECETTES		
Chapitre	Libellé	Montant	Chapitre	Libellé	Montant
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	9 503,00	002	RESULTATS DE FONCTIONNEMENT	
012	CHARGES DE PERSONNEL				
014	ATTENUATION DE PRODUITS		70	PRODUITS DES SERVICES	15 000,00
66	CHARGES FINANCIERES	100 000,00	013	ATTENUATION DE CHARGES	
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	- 269 900,00	73	FISCALITE	
65	AUTRES CHARGES DE GESTION	181 397,00	74	SUBVENTIONS	
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES		75	PRODUITS DE GESTION COURANTE	6 000,00
68	DOTATIONS ET PROVISIONS		77	PRODUITS EXCEPTIONNELLES	
042	OPERATIONS D'ORDRE/TRANSFERTS ENTRE SECTIONS		042	OPERATIONS D'ORDRE/TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	
	TOTAL	21 000,00		TOTAL	21 000,00

Recettes

La somme de 6 000 € prévue au chapitre 75 (produits de gestion courante) permettra de régulariser les liens financiers entre la Communauté d'agglomération et l'association Le Pélican.

Un ajustement à la hausse des recettes perçues par la piscine de Buisson Rond est prévu au chapitre 70 pour un montant de 15 000 €.

Dépenses

La somme de 100 000 € prévue au chapitre 66 correspond aux indemnités liées au remboursement anticipé d'un montant total de 5 083 333 € de deux prêts n° 01562 et 01568 contractés avec le Crédit Agricole.

Ce remboursement anticipé permettra à la collectivité, après prise en compte de l'indemnité de remboursement anticipé, de dégager une économie significative et définitive de 400 000 € avant 2028.

Le chapitre 65 permet de procéder à des ajustements sur plusieurs compétences. Notamment :

- une demande de crédits supplémentaires de 25 000 € est liée à l'adhésion d'élus à la CAREL (organisme de retraite complémentaire) entraînant le paiement de cotisations patronales rétroactives, une hausse des cotisations maladie non prise en compte lors du budget primitif 2018,
- 110 000 € sont prévus pour financer l'Agence Alpine des Territoires. La dépense inscrite au budget primitif 2018 a, en effet, permis le paiement de la cotisation au titre de l'année 2017. Ce réajustement met en adéquation les versements de participation et l'année budgétaire.

Le chapitre 011 (charges à caractère général) comptabilise quelques régularisations pour un montant net de 9 508 €.

Section d'investissement

INVESTISSEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
Chapitre	Libellé	Montant	Chapitre	Libellé	Montant
001	RESULTATS D'INVESTISSEMENT		001	RESULTATS D'INVESTISSEMENT	
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES		10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	751 000,00
			021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	- 269 900,00
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	5 000 000,00	20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		024	PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS	
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENTS		16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	5 151 152,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES		21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	60 000,00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS		23	IMMOBILISATIONS EN COURS	
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES		26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES	
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES		27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
040	OPERATIONS D'ORDRE/TRANSFERTS ENTRE SECTIONS		040	OPERATIONS D'ORDRE/TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	
041	OPERATIONS D'ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECTION		041	OPERATIONS D'ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECTION	
	Sous TOTAL HORS PROGRAMMES	5 000 000,00		Sous TOTAL HORS PROGRAMMES	5 692 252,00
	PROGRAMMES/OPERATIONS			PROGRAMMES/OPERATIONS	
	104008 - ETUDES PROGRAMMATION SOUS BASSIN VERSANT	- 16 000,00			
	104011 - CONFLUENCE LEYSSE HYERES	- 73 235,00			
	104012 - DIGUES DE LA LEYSSE	100 235,00			
	104017 - RESEAU FERROVIAIRE SILLON ALPIN	228 666,00			
	104029 - MISE EN SECURITE DES BATIMENTS - AERODROME	40 000,00			
	104034 - DERIVATION DU NANT PETCHI	- 20 000,00			
	104036 - BRAS DE DECHARGE DE LA LEYSSE	9 000,00			
	104043 - PARC EVENEMENTIEL DU PHARE	15 000,00			
	204002 - PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT	- 10 500,00			
	204007 - ENTRETIEN ET RENOUVELLEMENT	- 15 000,00			
	204015 - VIC	24 000,00		204015 - VIC	24 000,00
	204018 - PRU 1 ET 32	10 500,00			
	204020 - AMENAGEMENTS CYCLABLES			204020 - AMENAGEMENTS CYCLABLES	367 524,00
	204030 - PLUI - PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL	100 110,00			
	204034 - ACTIONS DEVELOPPEMENT DURABLE	- 60 000,00			
	204035 - OPERATIONS SOUS MANDAT CGLE	10 000,00		204035 - OPERATIONS SOUS MANDAT CGLE	10 000,00
	204036 - REQUALIFICATION DE BATIMENTS	751 000,00			
	304001 - PUP BASSENS COTE SUD	450 000,00		304001 - PUP BASSENS COTE SUD	450 000,00
	Sous TOTAL PROGRAMMES	1 543 776,00		Sous TOTAL PROGRAMMES	851 524,00
	TOTAL	6 543 776,00		TOTAL	6 543 776,00

Les sommes de 5 000 000 € et 5 151 152 € inscrites au chapitre 16 en dépenses et en recettes permettent de comptabiliser les opérations entourant le remboursement anticipé des prêts 01562 et 01568.

La somme de 751 000 € inscrite au chapitre 10 en recettes et au programme 204036 (Banque Alimentaire) en dépenses permet de comptabiliser l'intégralité des engagements financiers en TTC.

Des ajustements de crédits liés au calendrier de déroulement des investissements sont prévus et concernent notamment les travaux relatifs au Sillon alpin nord, la gestion des cours d'eau et l'urbanisme.

Le programme 304001 (PUP (projet urbain partagé) Bassens Côte Sud) permet de comptabiliser en dépenses et en recettes la somme de 450 000 € correspondant aux appels de fonds et reversements effectués par la Communauté d'agglomération dans le cadre de ce dossier. La collectivité n'est qu'un intermédiaire et ces chiffres n'impactent pas l'équilibre global de la section d'investissement.

Le programme 204020 (aménagement cyclable) fait l'objet de plusieurs ajustements en recettes :

- + 87 524 € au titre de la participation de Chambéry pour la traversée cyclable,
- + 160 000 € au titre d'une subvention FSIL dans le cadre de l'opération cyclable section aval de Chambéry,
- + 120 000 € au titre d'une subvention DETR pour le même objet.

BUDGET ANNEXE TRANSPORTS

Section de fonctionnement

DEPENSES			RECETTES		
Chapitre	Libellé	Montant	Chapitre	Libellé	Montant
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	- 100 000,00	002	RESULTATS DE FONCTIONNEMENT	
012	CHARGES DE PERSONNEL	180 000,00			
014	ATTENUATION DE PRODUITS		70	PRODUITS DES SERVICES	
66	CHARGES FINANCIERES		013	ATTENUATION DE CHARGES	
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	- 80 020,00	73	FISCALITE	99 980,00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION		74	SUBVENTIONS	
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES		75	PRODUITS DE GESTION COURANTE	
68	DOTATIONS ET PROVISIONS		77	PRODUITS EXCEPTIONNELLES	
042	OPERATIONS D'ORDRE/TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	100 000,00	042	OPERATIONS D'ORDRE/TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	
	TOTAL	99 980,00		TOTAL	99 980,00

La somme de 80 000 € correspond à un ajustement de crédits dans le cadre du marché avec Citalis pour les actions engagées durant l'année 2018.

Une somme de 180 000 € est désinscrite du chapitre 011 des charges à caractère général et basculée vers le chapitre 012 des charges de personnel.

Le produit 2018 du versement transport est révisé à la hausse pour un montant complémentaire de 99 980 € compte tenu de la confirmation en 2018 du dynamisme économique constaté sur le territoire communautaire depuis 2017.

La somme de 100 000 € correspond à une correction de la dotation aux amortissements consécutive à l'intégration des fiches d'immobilisation dans l'actif du budget annexe.

Section d'investissement

DEPENSES			RECETTES		
Chapitre	Libellé	Montant	Chapitre	Libellé	Montant
001	RESULTATS D'INVESTISSEMENT		001	RESULTATS D'INVESTISSEMENT	
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES		10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	
			021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	- 80 020,00
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES		20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		024	PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS	
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENTS		16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES		21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	
23	IMMOBILISATIONS EN COURS		23	IMMOBILISATIONS EN COURS	
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES	19 980,00	26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES	
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES		27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
040	OPERATIONS D'ORDRE/TRANSFERTS ENTRE SECTIONS		040	OPERATIONS D'ORDRE/TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	100 000,00
041	OPERATIONS D'ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECTION	50 000,00	041	OPERATIONS D'ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECTION	50 000,00
	TOTAL	69 980,00		TOTAL	69 980,00

Suite à la délibération du Conseil communautaire du 25 octobre 2018 relative à la participation de Grand Chambéry à la SPL Agence Ecomobilité, la somme de 19 980 € est inscrite au chapitre 26 afin de comptabiliser la prise de participation de l'agglomération à la SPL.

La somme de 100 000 € permet de régulariser la dotation aux amortissements annuelle après intégration de toutes les immobilisations. Il s'agit d'une opération strictement comptable équilibrée en dépenses de fonctionnement et en recettes d'investissement.

BUDGET ANNEXE EAU

Section de fonctionnement

DEPENSES			RECETTES		
Chapitre	Libellé	Montant	Chapitre	Libellé	Montant
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	- 75 000,00	002	RESULTATS DE FONCTIONNEMENT	
012	CHARGES DE PERSONNEL				
014	ATTENUATION DE PRODUITS		013	ATTENUATION DE CHARGES	
66	CHARGES FINANCIERES				
22	DEPENSES IMPREVUES	30 000,00	70	PRODUITS DES SERVICES	
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT		73	FISCALITE	
65	AUTRES CHARGES DE GESTION		74	SUBVENTIONS	
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	120 000,00	75	PRODUITS DE GESTION COURANTE	
68	DOTATIONS ET PROVISIONS	- 75 000,00	77	PRODUITS EXCEPTIONNELLES	
042	OPERATIONS D'ORDRE/TRANSFERTS ENTRE SECTIONS		042	OPERATIONS D'ORDRE/TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	
	TOTAL	-		TOTAL	-

Les charges à caractère général sont réduites pour un montant de 75 000 € dont :

- 50 000 € du fait d'un décalage de certaines dépenses d'entretien des réseaux impactant la contribution versée par la Communauté d'agglomération,
- 5 000 € de réduction des annonces et insertions,
- 20 000 € liés au report de la reproduction du règlement AEP en 2019.

75 000 € sont également désinscrits de l'enveloppe prévue au titre des dotations et provisions.

Ces deux diminutions permettent d'abonder le chapitre des charges exceptionnelles (67) à hauteur de 120 000 € afin de procéder à la régularisation comptable de différents titres émis en 2017/2018 à l'attention d'agriculteurs pour une part et de la commune de Jarsy d'autre part.

Le reliquat de 30 000 € est affecté à l'enveloppe dédiée aux dépenses imprévues.

Section d'investissement

DEPENSES			RECETTES		
Chapitre	Libellé	Montant	Chapitre	Libellé	Montant
001	RESULTATS D'INVESTISSEMENT		001	RESULTATS D'INVESTISSEMENT	
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES		10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	
			021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES		20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	- 80 000,00	024	PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS	
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENTS		16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	80 000,00	21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	
23	IMMOBILISATIONS EN COURS		23	IMMOBILISATIONS EN COURS	
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES		26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES	
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES		27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
040	OPERATIONS D'ORDRE/TRANSFERTS ENTRE SECTIONS		040	OPERATIONS D'ORDRE/TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	
041	OPERATIONS D'ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECTION		041	OPERATIONS D'ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECTION	
	TOTAL	-		TOTAL	-

Il s'agit de procéder à une régularisation de l'affectation des crédits (transfert des crédits de « logiciel » à « matériel informatique »).

BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT

Section de fonctionnement

DEPENSES			RECETTES		
Chapitre	Libellé	Montant	Chapitre	Libellé	Montant
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL		002	RESULTATS DE FONCTIONNEMENT	
012	CHARGES DE PERSONNEL				
014	ATTENUATION DE PRODUITS		013	ATTENUATION DE CHARGES	
66	CHARGES FINANCIERES				
22	DEPENSES IMPREVUES		70	PRODUITS DES SERVICES	
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT		73	FISCALITE	
65	AUTRES CHARGES DE GESTION	20 000,00	74	SUBVENTIONS	
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	127 500,00	75	PRODUITS DE GESTION COURANTE	
68	DOTATIONS ET PROVISIONS	- 147 500,00	77	PRODUITS EXCEPTIONNELLES	
042	OPERATIONS D'ORDRE/TRANSFERTS ENTRE SECTIONS		042	OPERATIONS D'ORDRE/TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	
	TOTAL	-		TOTAL	-

La somme de 20 000 € inscrite au chapitre 65 est un réajustement de la contribution versée dans le cadre des travaux réalisés par Cœur de Savoie à Saint-Jeoire-Prieuré pour le traitement des eaux usées. Cette affectation est compensée par une désinscription de 20 000 € de crédits prévus dans l'enveloppe des charges exceptionnelles.

Un montant de 147 500 € est ajouté à l'enveloppe des charges exceptionnelles, dont 33 500 € permettront le remboursement des études et travaux de réhabilitation de la filière d'assainissement non collectif d'abonnés conformément à la décision du Bureau n° 167-17 du 26 octobre 2017. Cette affectation est compensée par une désinscription de crédits prévus dans l'enveloppe « dotations et dépréciation d'actif ».

Section d'investissement

DEPENSES			RECETTES		
Chapitre	Libellé	Montant	Chapitre	Libellé	Montant
001	RESULTATS D'INVESTISSEMENT		001	RESULTATS D'INVESTISSEMENT	
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES		10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	
			021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES		20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	- 79 000,00	024	PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS	
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENTS		16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	79 000,00	21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	
23	IMMOBILISATIONS EN COURS		23	IMMOBILISATIONS EN COURS	
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES		26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES	
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES		27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
040	OPERATIONS D'ORDRE/TRANSFERTS ENTRE SECTIONS		040	OPERATIONS D'ORDRE/TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	
041	OPERATIONS D'ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECTION		041	OPERATIONS D'ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECTION	
458132	BASSENS LES MONTS	125 000,00	458232	BASSENS LES MONTS	125 000,00
	TOTAL	-		TOTAL	-

La somme de 79 000 € permet de procéder à une régularisation de l'affectation des crédits pour le renouvellement du système informatique.

La somme de 125 000 € en dépenses et en recettes permet de comptabiliser une opération pour compte de tiers relative aux travaux réalisés à Les Monts à Bassens dans le cadre d'un PUP.

BUDGET ANNEXE ORDURES MENAGERES DES BAUGES

Section de fonctionnement

DEPENSES			RECETTES		
Chapitre	Libellé	Montant	Chapitre	Libellé	Montant
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL		002	RESULTATS DE FONCTIONNEMENT	
012	CHARGES DE PERSONNEL				
014	ATTENUATION DE PRODUITS		013	ATTENUATION DE CHARGES	
66	CHARGES FINANCIERES				
22	DEPENSES IMPREVUES		70	PRODUITS DES SERVICES	
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	12 000,00	73	FISCALITE	
65	AUTRES CHARGES DE GESTION		74	SUBVENTIONS	
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES		75	PRODUITS DE GESTION COURANTE	
68	DOTATIONS ET PROVISIONS		77	PRODUITS EXCEPTIONNELLES	
042	OPERATIONS D'ORDRE/TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	16 000,00	042	OPERATIONS D'ORDRE/TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	28 000,00
	TOTAL	28 000,00		TOTAL	28 000,00

Les ajustements inscrits dans cette demande modificative ne sont que des opérations d'ordre liées à la dotation aux amortissements.

Section d'investissement

DEPENSES			RECETTES		
Chapitre	Libellé	Montant	Chapitre	Libellé	Montant
001	RESULTATS D'INVESTISSEMENT		001	RESULTATS D'INVESTISSEMENT	
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES		10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	
			021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	12 000,00
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES		20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		024	PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS	
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENTS		16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES		21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	
23	IMMOBILISATIONS EN COURS		23	IMMOBILISATIONS EN COURS	
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES		26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES	
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES		27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
040	OPERATIONS D'ORDRE/TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	28 000,00	040	OPERATIONS D'ORDRE/TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	16 000,00
041	OPERATIONS D'ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECTION		041	OPERATIONS D'ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECTION	
	TOTAL	28 000,00		TOTAL	28 000,00

Les ajustements inscrits dans cette demande modificative ne sont que des opérations d'ordre liées à la dotation aux amortissements.

Vu les crédits inscrits aux budgets 2018 de Grand Chambéry,

Vu l'avis de la commission des finances du 16 octobre 2018,

Le Conseil communautaire de Grand Chambéry, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

Article 1 : approuve les décisions modificatives pour chacun des budgets de Grand Chambéry définies ci-dessus.

Article 2 : procède au versement de la somme de 19 980 € afin de comptabiliser la prise de participation de la Communauté d'agglomération à la SPL Agence Ecomobilité.

le président,
Xavier Dullin

Accusé de réception – contrôle de légalité

Nature de l'acte : Délibération

Numéro attribué à l'acte : 184-18 C

Objet de l'acte : RD - Approbation des décisions modificatives

Thème Préfecture : 7 - Finances locales 1 - Decisions budgetaires 4 - Décisions modificatives

Date de l'acte : 25 octobre 2018

Annexe :

Identifiant de télétransmission : 073-200069110-20181025-lmc1H21374H1-DE

Identifiant unique de l'acte : lmc1H21374H1

Date de transmission en Préfecture : 09 novembre 2018

Date de réception en Préfecture : 09 novembre 2018